



Les carburants éthanol 2009

Communiqué de l'Association des marinas de l'Ontario

L'éthanol a été introduit de façon répandue dans le marché américain en 2005 et a été distribué au Canada depuis trois ans. Le E10, ce qui veut dire 10% éthanol, et 90% carburant régulier a été contrôlé et vendu. Le seul carburant annoncé sans éthanol est le V Power de Shell.

Pour l'industrie de produits marins, l'éthanol n'est pas une si bonne affaire. Le solvant ne se mélange pas bien avec l'essence et les produits ajoutés, les produits se déposent dans le réservoir. Ça irrite les systèmes et ça surcharge les filtres, sans compter que ça affecte les réservoirs en fibre de verre et absorbe l'eau provenant de l'humidité atmosphérique, donnant ainsi une vie limitée à l'essence. L'éthanol a changé la façon dont les bateaux et leurs composantes sont entretenues.

En 2003, l'architecte naval Dave Gerr faisait la promotion des réservoirs en fibre de verre. Maintenant il n'en est plus question. Depuis que le E10 commença, il y a eu une importante augmentation de cas problématiques avec les réservoirs en fibre de verre. Les recherches et l'examen des cas ont révélé qu'il y a une relation avec l'éthanol et le fibre de verre: la résine du fibre de verre est attaquée et dégradée par l'éthanol. Il y a des milliers de bateaux équipés de réservoirs en fibre de verre, incluant des bateaux provenant de manufacturiers exclusifs et de haute gamme. Tous ces réservoirs sont suspects et aucun de ces réservoirs ne devraient être fabriqués. Soyez certain que si votre bateau a un réservoir en fibre de verre, il faut vérifier qu'il n'y a pas de dégradation. Il faut absolument voir à ce que les conduits de l'essence soient flexibles et en bonne condition.

Selon le technicien Dan Crete, à New York et au Connecticut, lorsque l'éthanol ("MTBE") est mélangé avec le carburant ordinaire, les filtres à essence se détériorent et s'encrassent. Ces produits mélangés dans un réservoir à essence, affecte la pression des vapeurs et les démarrages à froid. Dans certains cas exceptionnels, il fut observé et documenté qu'il y a eu de la corrosion des pièces en l'aluminium du système d'alimentation d'essence. Les fournisseurs d'essence sont en transition et les propriétaires de bateaux doivent être conscient d'où provient l'essence de leur bateau.

Les marinas doivent vendre leur essence pour les bateaux sans qu'il y aie de l'éthanol ajouté. Les distributeurs d'essence de bonne renommée devraient fournir les conseils et étapes sur les équipements requis pour l'entreposage et le pompage. Ceci inclus : la propreté des réservoirs, qu'il n'y a pas d'eau dans le système, augmenter les filtres à 10 microns, la compatibilité de l'éthanol, les filtres pour la séparation de l'eau de l'éthanol. Parce que l'éthanol est un solvant, ça va nettoyer les saletés ou les contaminants des systèmes d'essence.

Il est nécessaire que les propriétaires de bateaux et des marinas aient des filtres compatibles pour l'éthanol. Les propriétaires doivent avoir des filtres disponibles et doivent aussi connaître la façon de les changer, incluant la méthode de ranger de façon sécuritaire les vieux filtres avec l'essence et l'éthanol qu'ils contiennent.

L'éthanol, étant donné que c'est un élément à base d'alcool, absorbe l'eau. Les systèmes mécaniques marins sont très susceptibles à l'intrusion de l'eau et le E10 à la capacité d'absorber de 6000 à 7000 PPM (parties par million) d'eau dans une solution. Dans un réservoir de 375 litres, 2,5 litres pourraient être consommé sans qu'il y aie séparation de la solution. Le problème survient lorsque la concentration de l'eau est trop grande et que l'essence perd sa capacité d'absorber plus d'eau. La conséquence est que l'essence ne s'oxygène pas suffisamment et ainsi pourra causer des dommages au moteur. Pour régler le problème il faut drainer le système et recommencer de nouveau, sans éthanol dans l'essence.

Il faut aussi réaliser que l'essence E10 est bonne que pour 60 à 90 jours si laissé sans traitement. Il est préférable de laisser les réservoirs à un bas niveau et d'utiliser le moteur le plus souvent possible. Pour le rangement d'hiver, il est aussi préférable de laisser le réservoir à un niveau très bas et traiter avec un stabilisateur ce qui reste dans le réservoir.

Précautions pour le transfert à l'éthanol :

- Ne mélangez pas l'éthanol avec les anciennes formules d'essences;
- évitez que de l'eau s'infilte dans votre essence;
- Introduisez un stabilisateur sans base d'alcool dans l'essence du bateau, particulièrement recommandé si l'équipement a peu d'usage ou est peu utilisé;
- Plus l'usage est grand, moins le problème est probable. Ne laissez pas de grosses quantités de E10 sur le bateau;
- Veuillez installer des filtres compatibles avec l'éthanol, de bonne qualité;
- Gardez une bonne quantité de filtres sur le bateau et soyez bien disposé à en faire le changement (Propriétaires de bateaux et marinas);
- Remplacez les vieux réservoirs d'essence par des nouveaux;
- Les détaillants devraient informer leurs clients du type d'essence qu'ils vendent. Les clients devraient demander quel type d'essence est vendu pendant la transition au E10;
- Les lignes à essence qui remontent à la fin des années 80 devraient être inspectées et possiblement remplacées.
- Quelques moteurs avec carburateur devraient être vérifiés : Veuillez consulter le manufacturier.

Les changements et les nouveaux risques ne sont pas aussi mauvais qu'ils apparaissent à première vue. Pour les détaillants, si votre équipement de livraison est bien entretenu, est propre et sans eau, il ne devrait pas y avoir de problèmes. Pour les propriétaires de bateaux, si vous aviez des problèmes d'eau par le passé, vous aurez des problèmes aggravés à l'avenir. Veuillez alors corriger le problème dès que possible et recommencez avec un réservoir d'essence fraîche E10.

En Ontario:

Selon Jim Linstead, Gérant chez Shell, il n'y aura pas d'essence E10 vendue dans les marinas en Ontario en 2008. Toutefois le E10 sera vendu en 2009. Pour les détaillants de Shell qui vendent l'essence V Power seulement, ils n'auront pas d'éthanol en 2009.

Pour les marinas avec d'autres marques d'essence, veuillez consulter votre distributeur afin de connaître leurs conseils et de faire les changements de façon le plus simple et efficacement possible.

Pour les propriétaires de bateaux qui s'approvisionnent aux stations services pour l'essence, veuillez vous assurer que les problèmes mentionnés ci-dessus soient bien adressés de façon à éviter les situations difficiles et coûteuses.